

▼ L'ENVIRONNEMENT SOCIO-PROFESSIONNEL :

L'animation sociale et socioculturelle est un secteur en tension. Les évolutions de carrière y sont rapides, les opportunités fréquentes.

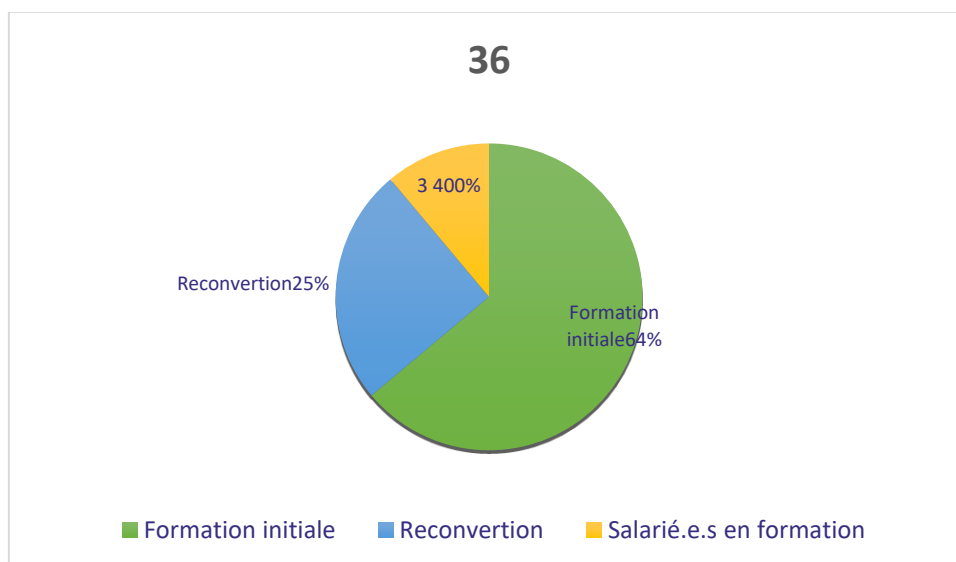
La dynamique d'emploi y est forte, les besoins en personnel y sont permanents : départs à la retraite de la génération fondatrice des équipements actuels, mobilité des employés entre les secteurs, créations de postes liés à l'augmentation de la population métropolitaine ou rurale, nouveaux besoins et nouvelles compétences ; épuisement des personnels aussi, parfois.

64 % des stagiaires inscrits au Théâtre en Miettes pour l'obtention du BPJEPS Animation culturelle sont des personnes sorties depuis peu de formations initiales (jeunes sortis du système scolaire, à terme et diplômés ou avant terme et sans diplôme – infra-bac – suivis par une mission locale) [23/36 stagiaires sur sessions – 2017 à 2024].

25 % sont des salarié·e·s ou ancien·ne·s salarié·e·s inscrit·e·s dans une démarche de reconversion professionnelle suivie par Pôle Emploi.

Un dernier tiers enfin se compose de personnes salariées en reconversion. [9/36].

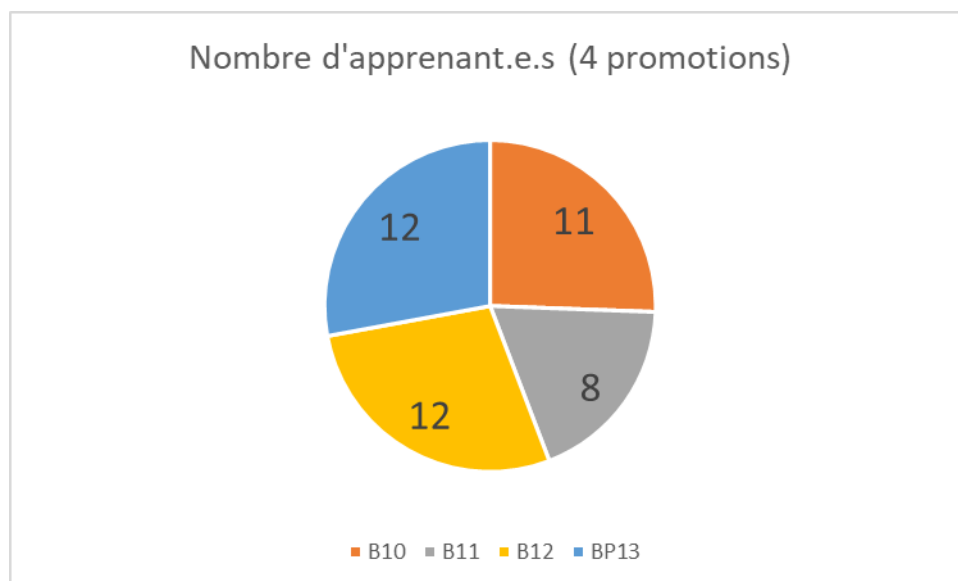
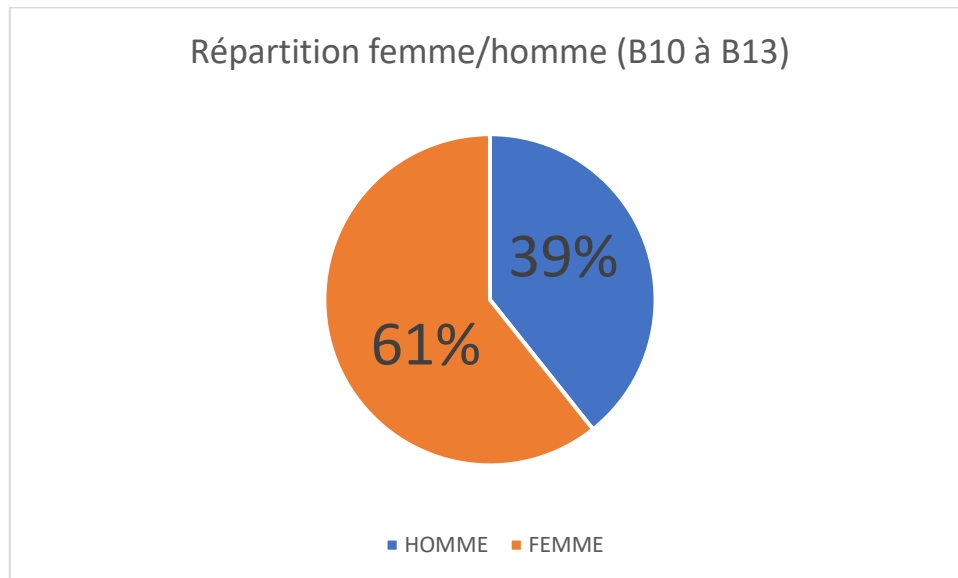
11 % sont des salarié·e·s du secteur de l'animation socioculturelle non diplômés, envoyés en formation par leur employeur [4/36].



Hormis pour ces derniers qui, une fois diplômés, évoluent le plus souvent dans leur poste et dans leur entreprise, les autres se voient parfois proposer un poste pérenne dans l'entreprise où s'est déroulé le temps d'alternance. [7/36 – 19 %].

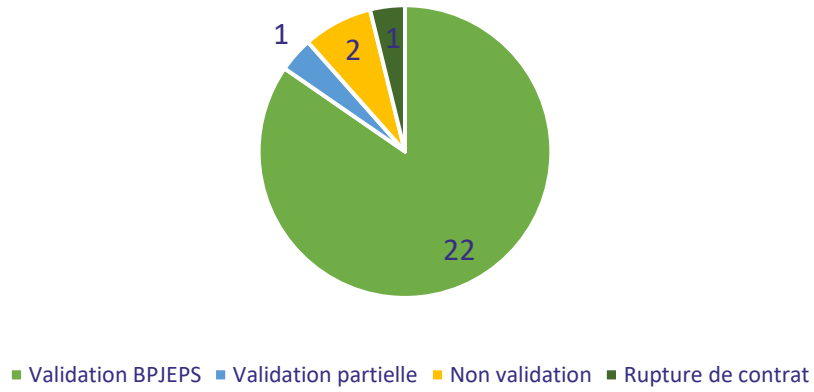
Dans quelques cas ils ou elles déclinent l'offre, préférant se donner le temps de la réflexion, de l'expérience sur d'autres postes, avec d'autres publics et rechercher un poste qui leur corresponde davantage [3/36 – 8 %].

▼ LES CANDIDAT·E·S BPJEPS :

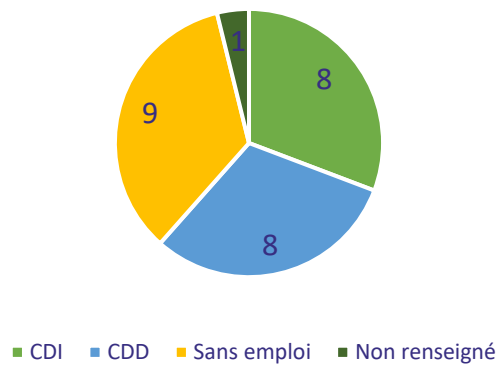


▼ LA VALIDATION DU BPJEPS ET LE SUIVI POST-FORMATION :

Validation de la formation (3 Promotions)



Situation post-formation (+ 6 mois)



Situation post-formation (+ 1 an)

